

SIX HYPOTHÈSES À L'ÉPREUVE DU PARADIGME CROISSANCIEL

Antoine Bailleux, François Ost

Université Saint-Louis - Bruxelles | « *Revue interdisciplinaire d'études juridiques* »

2016/2 Volume 77 | pages 27 à 53

ISSN 0770-2310

Article disponible en ligne à l'adresse :

<https://www.cairn.info/revue-interdisciplinaire-d-etudes-juridiques-2016-2-page-27.htm>

Pour citer cet article :

Antoine Bailleux, François Ost « Six hypothèses à l'épreuve du paradigme croissancier », *Revue interdisciplinaire d'études juridiques* 2016/2 (Volume 77), p. 27-53.
DOI 10.3917/riej.077.0027

Distribution électronique Cairn.info pour Université Saint-Louis - Bruxelles.

© Université Saint-Louis - Bruxelles. Tous droits réservés pour tous pays.

La reproduction ou représentation de cet article, notamment par photocopie, n'est autorisée que dans les limites des conditions générales d'utilisation du site ou, le cas échéant, des conditions générales de la licence souscrite par votre établissement. Toute autre reproduction ou représentation, en tout ou partie, sous quelque forme et de quelque manière que ce soit, est interdite sauf accord préalable et écrit de l'éditeur, en dehors des cas prévus par la législation en vigueur en France. Il est précisé que son stockage dans une base de données est également interdit.

Six hypothèses à l'épreuve du paradigme croissancier

Antoine BAILLEUX et François OST

Professeurs à l'Université Saint-Louis – Bruxelles (USL-B)

Résumé

Cet article s'inscrit dans le prolongement direct de l'étude figurant dans ce même volume, et intitulée De la guerre des disciplines à celle des paradigmes ?. Cette étude, rappelons-le, développait six hypothèses conduisant à relativiser les conflits entre disciplines, tout en redramatisant les tensions entre ces paradigmes rivaux. Les pages qui suivent entreprennent de nourrir ces six hypothèses à partir de l'analyse du conflit entre un paradigme dominant, que nous qualifions de « croissancier », et un paradigme émergent, que nous appelons « écologique ». Cette contribution a lancé les travaux menés actuellement par le SIEJ sur le thème de la place du droit dans une société de l'après-croissance.

Introduction

Cet article s'inscrit dans le prolongement direct de l'étude figurant dans ce même volume, et intitulée *De la guerre des disciplines à celle des paradigmes ?*. On se souviendra que cette étude développait six hypothèses conduisant à relativiser les conflits entre disciplines (conflits qui se ramènent le plus souvent à des oppositions entre paradigmes rivaux en leur sein), tout en redramatisant les tensions entre ces paradigmes rivaux (qui prennent appui sur des orientations disciplinaires distinctes pour se développer).

La présente contribution entreprend d'étayer ces six hypothèses à travers une « analyse de cas ». Dans cette perspective, nous commencerons par nous pencher sur les origines (1), le couronnement (2), la dissémination (3) et la contestation (4) de ce que l'on pourrait appeler le « paradigme croissancier ». L'on s'interrogera ensuite sur l'émergence d'un nouveau paradigme (5) avant d'examiner les stratégies de défense du paradigme dominant (6). Enfin, récapitulant les acquis de ce cheminement à travers le combat que se livrent deux paradigmes, nous les confronterons aux six hypothèses formulées dans l'étude mentionnée ci-dessus (7).

Pour l'heure, commençons par clarifier le concept de « paradigme croissancier », qui ne se rencontre pas comme tel dans la littérature scientifique. Pour le dire vite, ce paradigme postule comme *possible et désirable l'accroissement infini de la quantité de bien-être matériel (entendez : acquis moyennant paiement) au sein d'une société donnée.*

Autrement dit, ce paradigme présente comme possible et désirable l'augmentation continue de la consommation et de la production dans une société donnée, c'est-à-dire la croissance illimitée du produit intérieur brut de cette société.

Si la science économique constitue son terreau de prédilection, nous verrons que ce paradigme a su également s'enraciner dans d'autres champs du savoir et qu'il fait aujourd'hui l'objet d'une contestation authentiquement interdisciplinaire.

1. L'origine du paradigme croissancier

Ce paradigme croissancier plonge ses racines dans les écrits fondateurs de la science économique. La *Richesse des Nations* est à cet égard « un plaidoyer pour la croissance économique »¹. Adam Smith y développe une théorie « évolutionniste » des sociétés, qui voit celles-ci passer *naturellement* du stade des chasseurs au stade commercial en transitant successivement par les stades pastoral et agricole². Cette évolution est présentée comme positive dès lors qu'elle s'accompagne d'un accroissement du bien-être et d'un éloignement de l'état originel des sociétés humaines, fait de précarité, de rareté, et d'extrême indigence. Elle est naturelle dans la mesure où elle résulte en quelque sorte du libre jeu de la nature humaine, cet homme dont la préoccupation première est pour lui-même (*self-love*), pour la satisfaction de ses besoins – manques primitifs au départ, désirs plus raffinés à mesure que la société évolue³ – et pour la reconnaissance qu'il espère obtenir de ses semblables.

Adam Smith voit dans cette propension à l'intérêt personnel une condition de la félicité économique des sociétés, pour autant que ceux-ci se fient à la « main invisible du marché ». En sens inverse, seul le développement économique d'une société peut mettre les plus humbles de ses membres à l'abri du besoin dès lors que la « corruption des sentiments

¹ B. WALRAEVENS, *Croissance et progrès chez Adam Smith*, thèse de doctorat, Université Panthéon-Sorbonne, 2010, consultable à l'adresse <https://tel.archives-ouvertes.fr/tel-00756351/document>, p. 14

² Cf. C. MAROUBY, *L'économie de la nature. Essai sur Adam Smith et l'anthropologie de la croissance*, Paris, Seuil, 2004, p. 25, qui s'appuie sur le travail de R. MEEK, *Social Science and the Ignoble Savage*, Cambridge, CUP, 1976.

³ On retrouve la même idée chez Th. HOBBS, *Léviathan*, Sirey, Paris, 1972, chapitre XI, p. 95-96: « La félicité est une continuelle marche en avant du désir d'un objet à un autre, la saisie du premier n'étant encore que la route qui mène au second. (...) Ainsi, je mets au premier rang, à titre d'inclination générale de toute l'humanité, un désir perpétuel et sans trêve d'acquérir pouvoir après pouvoir, désir qui ne cesse qu'après la mort ».

moraux » rend utopique toute forme systématique de bienveillance et de solidarité⁴. On notera par ailleurs que, chez Smith, l'évolution *qualitative* de la société se traduit nécessairement par un développement *quantitatif*, « ce qui facilite encore le passage, la continuité, entre l'anthropologie et l'économie. Car, on le sait, cette confusion [entre qualité et quantité] est la condition même d'une pensée en termes d'économie. Si l'économie n'ignore pas la notion de qualité (...), c'est seulement dans la mesure où elle peut se traduire en quantité, seule notion qui ait véritablement – c'est pratiquement une tautologie – une valeur économique »⁵. Enfin, Smith observe que c'est dans « l'état progressif de la société » (entendez : dans des périodes de croissance économique) « que véritablement la condition de l'ouvrier pauvre, celle de la grande masse du peuple, est plus heureuse et plus douce ; elle est dure dans l'état stationnaire ; elle est misérable dans l'état de déclin »⁶.

L'anthropologie smithienne a ainsi « pour conséquence principale d'universaliser l'économie, de nous la présenter comme une évidence, et en particulier de nous amener à concevoir la croissance non seulement comme un bien en soi, mais comme le mode naturel de l'humanité »⁷.

Si *La richesse des nations* plante les germes du paradigme croissancier dans le berceau de la science économique, elle n'en offre pas pour autant un plaidoyer inconditionnel. Dans les écrits de Smith en effet, apparaît cette idée que la croissance et l'accumulation *infinies* de richesses ne sont ni *souhaitables*, ni *possibles*. Moraliste, philosophe, théologien, Smith considère la croissance économique comme « une condition nécessaire mais non suffisante du bonheur des individus comme des nations »⁸. Dans la *Théorie des sentiments moraux*, Smith plaint le « fils du pauvre » qui, assoiffé de richesses, consacre une vie d'intense labeur à ses

⁴ A. SMITH, *Recherches sur la nature et les causes de la richesse des nations*, tome I, Livre premier, 1776, p. 23, consultable à l'adresse suivante : http://classiques.uqac.ca/classiques/Smith_adam/richesse_des_nations/livre_1/riche_sse_des_nations_1.pdf : « Mais l'homme a presque continuellement besoin du secours de ses semblables, et c'est en vain qu'il l'attendrait de leur seule bienveillance. Il sera bien plus sûr de réussir, s'il s'adresse à leur intérêt personnel et s'il leur persuade que leur propre avantage leur commande de faire ce qu'il souhaite d'eux. (...) Ce n'est pas de la bienveillance du boucher, du marchand de bière et du boulanger, que nous attendons notre dîner, mais bien du soin qu'ils apportent à leurs intérêts. Nous ne nous adressons pas à leur humanité, mais à leur égoïsme ; et ce n'est jamais de nos besoins que nous leur parlons, c'est toujours de leur avantage. »

⁵ C. MAROUBY, *op. cit.*, p. 87.

⁶ A. SMITH, *Recherches...*, *op. cit.*, p. 73.

⁷ C. MAROUBY, *op. cit.*, p. 13.

⁸ B. WALRAEVENS, *op. cit.*, p. 17.

ambitions matérielles pour découvrir, la vieillesse venue, que « *wealth and greatness are mere trinkets of frivolous utility (...) more troublesome to the person who carries them about with him than all the advantages they can afford him are commodious* »⁹. Il y a, chez Smith, comme une malédiction dans ce désir d'accumulation infini qui dévore les hommes, une tromperie de la nature pour garder l'homme industriel et accomplir ses propres desseins. Riches et pauvres sont égaux devant le vrai bonheur, dit-il encore, et logés presque à la même enseigne lorsqu'il s'agit de mesurer la satisfaction du corps et la paix de l'esprit dès lors que « *the beggar, who suns himself by the side of the highway, possesses that security which kings are fighting for* »¹⁰. Smith appelle donc à la tempérance dans le travail et la consommation, ces deux mamelles de la croissance, louant l'homme « prudent » capable de constance dans son labeur, mais aussi de maîtrise de lui et de frugalité dans ses appétits.

Par ailleurs, s'il ne la juge pas *souhaitable*, Smith ne semble pas davantage croire à la *possibilité* d'une croissance infinie, celle-ci devant à terme (deux cent cinquante ans tout de même¹¹) laisser la place à un état stationnaire, lorsque la société « est parvenue à la mesure complète de richesse dont elle est susceptible »¹².

Cette perspective de la fin de la croissance est évoquée par d'autres économistes classiques, tels que Ricardo ou Mill. Développant la théorie des rendements agricoles décroissants, Ricardo considère l'avènement de l'état stationnaire comme inéluctable, se contentant d'espérer en être encore bien éloigné¹³.

Mill se montre plus optimiste, considérant l'état stationnaire comme l'heureux aboutissement de la marche de la société. Il voit dans la situation économique de son temps une période difficile mais nécessaire à l'accomplissement de cet état stationnaire. Il méprise les politiciens qui se félicitent de la croissance économique (« *the mere increase of production and accumulation* ») alors même que celle-ci ne profite qu'aux riches. Il ne voit pas davantage l'utilité immédiate des progrès techniques, qui n'ont réussi qu'à faire ployer plus de travailleurs sous le joug industriel. Exprimant

⁹ A. SMITH, *The Theory of Moral Sentiments*, Oxford, Clarendon Press, 1971, chapitre IV.I.7., p. 181

¹⁰ *Ibid.*, chapitre IV.I.11, p. 185.

¹¹ B. WALRAEVENS, *op. cit.*, p. 244.

¹² A. SMITH, *Recherches...*, *op. cit.*, p. 73.

¹³ D. RICARDO, *Des principes de l'économie politique et de l'impôt*, 3ème éd. 1821, consultable à l'adresse http://classiques.uqac.ca/classiques/ricardo_david/principes_eco_pol/ricardo_principes_1.pdf, p. 68.

des préoccupations écologiques étonnamment actuelles, il appelle encore à un endiguement de la croissance démographique, seul propre à assurer la conservation d'une nature vierge de toute exploitation et la satisfaction du désir de solitude propre à l'être humain et propice à sa méditation. En revanche, il entrevoit ce moment où, passant du purgatoire au paradis, les hommes auront appris à réfréner leurs appétits matériels, où les richesses seront équitablement distribuées, et où un temps de travail réduit permettra aux hommes de « *cultivate freely the graces of life* »¹⁴.

Cet optimisme semble – dans une certaine mesure – partagé par Keynes à un siècle d'écart, qui estime que « *assuming no important wars and no important increase in population, the economic problem may be solved, or be at least within sight of solution, within a hundred years. (...) The day is not far off when the economic problem will take the back seat where it belongs, and the arena of the heart and the head will be occupied or reoccupied, by our real problems – the problems of life and of human relations, of creation and behavior and religion* »¹⁵. Keynes prédit un véritable âge d'or à l'horizon d'un siècle, dans lequel l'homme pourra se conformer aux préceptes religieux l'enjoignant de renoncer à l'avarice et à l'usure. A l'inverse, l'on connaît les sombres prophéties de Malthus et de Turgot, mettant en garde contre une croissance arithmétique de la production agricole, incapable de suivre l'évolution exponentielle de la population.

Arrêtons-nous un instant pour faire le point. Chez les classiques, la science économique n'a pas encore coupé les ponts avec sa matrice philosophique. Cela n'a rien d'étonnant. A côté de leurs travaux d'économie, Smith, Mill, Turgot sont des philosophes. Quant à Malthus, il exerce des fonctions de pasteur et de professeur d'histoire. Leurs travaux d'économie s'appuient, le plus souvent explicitement, sur une certaine conception de l'homme – une anthropologie pessimiste pour la plupart –, de l'histoire – une vision, téléologique – et une philosophie morale – utilitariste pour Mill, proche du stoïcisme pour Smith. Mill considérerait du reste l'économie politique comme « une branche de la philosophie sociale aux liens si étroits avec toutes les autres branches que ses conclusions même à l'intérieur de son domaine particulier, ne sont vraies que sous certaines réserves, sujettes

¹⁴ J.S. MILL, *The Principles of Political Economy*, livre 4, chapitre 6, consultable à l'adresse : <http://www.efm.bris.ac.uk/het/mill/book4/bk4ch06>.

¹⁵ « Economic Possibilities for Our Grandchildren », in J.M. KEYNES, *Essays in Persuasion*, New York, W.W.Norton & Co., 1963, p. 358-373.

qu'elles sont à des interférences et des réactions pour des raisons qui ne sont pas de son propre ressort »¹⁶.

2. Le couronnement du paradigme croissancier

Si ces écrits fondateurs relient encore la jeune discipline économique à ses fondements philosophiques, la science économique ne tardera pas à s'ériger en champ du savoir autonome, obéissant à ses propres règles et dotée de sa propre méthodologie. Bien sûr, de Marx à Schumpeter, il y aura toujours des dissidents pour souligner l'encastrement de l'économie dans l'histoire politique, sociale et culturelle, mais ces voix discordantes resteront minoritaires au sein d'une science économique de plus en plus théorique, formalisée et mathématisée. C'est ainsi qu'apparaît le mouvement néoclassique, « qui désire reprendre le "programme de recherche scientifique" d'A. Smith, en le dégageant de sa gangue idéologique. On veut faire de l'économie une *science positive*, et non normative, séparée des contingences historiques »¹⁷.

On fait l'hypothèse que cette lente mutation de la science économique – entendue au double sens d'autonomisation et de formalisation de cette discipline – n'est pas sans lien avec l'avènement, en son sein, du paradigme croissancier. Tout commence avec ce mouvement d'émancipation pour le moins paradoxal qui voit l'économie, au moment où elle se détourne de la philosophie, puiser dans cette dernière le totem qu'elle emporte avec elle – la figure de l'*homo oeconomicus*, rationnel et égoïste, perpétuellement en quête de la maximisation de son bien-être matériel. Etrange affranchissement à vrai dire que celui-là, qui fonde toute une discipline sur une interrogation centrale de la philosophie, et qui feint de la résoudre en se liant à une conception anthropologique caricaturale que Smith lui-même eût répudiée.

Très présente chez les classiques, la question de la fin – inéluctable ou souhaitable – de la croissance semble perdue de vue par les économistes du XIX^{ème} siècle. Il faut dire que la révolution industrielle, qui permet une explosion de la productivité, incite à l'optimisme. Ce n'est qu'à partir du XX^{ème} siècle que la thématique de la croissance revient sur le devant de la scène, d'abord avec Joseph Schumpeter qui souligne le lien très net entre progrès technique et croissance économique, le premier assurant la seconde par un effet de « destruction créatrice ». Mais lorsque

¹⁶ Cité par E. F. SCHUMACHER, *Small is Beautiful. Une société à la mesure de l'homme*, Paris, Contretemps – Seuil, 1978, p. 42.

¹⁷ J.-M. ALBERTINI, A. SILEM, *Comprendre les théories économiques*, 4^{ème} éd., Paris, Seuil, 2011, p. 229.

les premiers modèles décrivant la croissance apparaissent, qu'ils soient d'inspiration keynésienne ou néo-classique¹⁸, la logique implacable de la théorie des rendements décroissants laisse apparaître une courbe asymptotique tendant vers l'état stationnaire entrevu par les classiques.

Le problème, c'est qu'en cette période d'après-guerre caractérisée par une forte croissance, ces prévisions semblent contredites par l'observation empirique. Bien conscients de ce porte-à-faux, les économistes mettent cette croissance sur le compte de facteurs exogènes, et principalement sur le progrès technologique¹⁹. En d'autres termes, la croissance économique serait mathématiquement condamnée, mais des facteurs extra-économiques pourraient en réalité contrecarrer cette prophétie.

Un tel constat semble sonner comme un aveu d'impuissance de la discipline économique, dont la prétention à la scientificité limite le champ d'investigation à quelques variables quantifiables (principalement le capital et le travail). Incapable de rendre compte de la réalité économique, la discipline qui a pour ambition de l'étudier paie au prix fort son autonomisation et sa formalisation.

C'est sans compter la « ruse » de la raison économique. Au milieu des années quatre-vingt apparaissent les théories néo-classiques dites de la « croissance endogène »²⁰. Comme leur nom l'indique, ces théories prétendent expliquer, de l'intérieur de l'économie, la croissance continue de nos sociétés. Pour ce faire, rien de plus facile : jusqu'ici laissée hors des théories de la croissance, la variable du progrès technologique y est désormais intégrée. La croissance est supposée déboucher sur des investissements en matière d'éducation, de recherche et d'innovation, qui à leur tour génèrent de la croissance. Au modèle asymptotique de la croissance nulle se substitue ainsi la figure du cercle vertueux de la croissance (potentiellement) infinie, accompagnée, comme son devancier, d'une multitude de démonstrations mathématiques²¹. Ou comment passer d'un extrême à l'autre par excès de formalisation...

¹⁸ Sur ces différents modèles, cf. J. AROUS, *Les théories de la croissance*, Paris, Seuil, 1999.

¹⁹ Cf. notamment le fameux modèle de Solow, décrit par J. AROUS, *op. cit.*, p. 57-71.

Sur ce point, cf. également J.-M. ALBERTINI, A. SILEM, *op. cit.*, p. 478-479.

²⁰ On pense ici à la théorie de la croissance endogène développée d'abord par Paul Romer.

²¹ Pour une présentation et une discussion de ces théories, cf. J. AROUS, *op. cit.*, p. 184-244 ; B. VENTELOU, *Au-delà de la rareté – La croissance économique comme construction sociale*, Paris, Albin Michel, 2001, p. 82-90 : « La croissance d'équilibre n'est pas nulle, comme dans le modèle de Solow (...), mais peut être positive : une

D'abord contredite par de longs épisodes de croissance forte, ensuite invalidée par des théories économiques néoclassiques, l'hypothèse de la fin de la croissance n'est donc plus un sujet digne d'intérêt depuis les classiques – à tout le moins pour l'économiste *mainstream*. C'est par ailleurs de la croissance que l'on attend la progressive « émergence » des pays du tiers-monde, dont la pauvreté est perçue comme le résultat d'un simple retard sur les économies avancées²².

Dans ces conditions, on ne s'étonnera pas que les principales préoccupations de l'économie politique concernent davantage les *facteurs* et le *fonctionnement* de la croissance. Les écoles se disputent sur la description de la croissance et sur les conditions nécessaires à une croissance équilibrée (ouverture des marchés pour les libéraux, politique monétaire pour les keynésiens, planification pour les marxistes²³) mais toutes s'accordent sur l'objectif : la croissance économique, condition d'augmentation du bien-être de tous.

C'est ainsi qu'à mesure que l'économie se ferme sur elle-même, qu'elle se constitue en tant que science, semble apparaître son paradigme dominant – la croissance économique. La domination de ce paradigme est d'autant plus impressionnante qu'elle passe totalement inaperçue : les « écoles » et théories économiques fleurissent et se combattent sur des points jugés fondamentaux mais leurs batailles se livrent sur le terrain d'un double postulat – (i) il est possible d'assurer une croissance économique virtuellement infinie, grâce au progrès technique ; et (ii) cette croissance est source de bien-être pour la société.

accumulation originelle bien choisie pourra engendrer une multitude de bouclages et s'auto-entretenir quasiment à l'infini. C'est le message le plus clair de la théorie de la croissance endogène : la croissance nourrit la croissance. » (p. 87) ; J. GENEREUX, *Les vraies lois de l'économie*, Paris, Seuil, 2005, p. 261-272.

²² Cf. À cet égard W. ROSTOW, *Les étapes de la croissance économique*, Paris, Seuil, 1963.

²³ Sur la croyance de Marx en une croissance infinie (mais en dehors d'une économie capitaliste vouée à s'auto-détruire), cf. B. MARIS, *Marx, Ô Marx, pourquoi m'as-tu abandonné ?*, Paris, Flammarion, 2012 : « comme les libéraux à leur manière qui croient au progrès scientifique indéfini, Marx pensait que la croissance des forces productives est infinie » (p. 111). Par ailleurs, note Maris, « la décroissance, ou l'état stationnaire, c'est le communisme que haïssait Marx » (p. 121). Et de conclure : « c'est à ce moment-là que Marx nous abandonne, en nous laissant, incrédules, un message chrétien, matérialiste certes, sans Messie ni même Apocalypse contrairement à Malthus, mais un message de l'infini possible sur terre, l'infini des forces productives, Prométhée ayant pris la place de Zeus, la Production, le Progrès, le Travail ayant supplanté les dieux » (p. 129).

Pour le dire autrement, le paradigme « croissanciel » semble être devenu à ce point central dans l'économie politique que cette discipline paraît aujourd'hui s'identifier à ce paradigme. Il y a là, selon ses détracteurs, une « métaphysique du progrès »²⁴, une « religion »²⁵, voire une « mystique »²⁶ de la croissance impliquant une certaine dose de « foi »²⁷, qui n'a pu se développer et coloniser l'imaginaire économique qu'en raison de l'état d'assèchement de ce dernier, un assèchement délibéré, qui résulte de la décision de se couper des sources de la philosophie et des autres sciences humaines et sociales. Pour le dire autrement, la science économique dominante continue de faire fond sur une conception de l'homme et sur une vision de l'histoire qui, si elles connaissaient un certain succès à l'aube de la modernité, ont depuis lors été abondamment discutées, prolongées et contestées au sein des disciplines où elles sont nées. Rares demeurent pourtant les économistes à en proposer une actualisation au regard des développements philosophiques ultérieurs, mais aussi des avancées de la psychologie et de l'anthropologie²⁸. Les fruits de la science économique continuent de pousser avec vigueur sur la même branche de l'arbre philosophique, à l'horizontale si l'on peut dire, sans chercher à s'élever avec lui.

3. La dissémination du paradigme croissanciel

Si elle y occupe la place principale, la science économique n'est toutefois pas la seule discipline à s'être fixée, au moins partiellement, sur la branche du paradigme croissanciel. L'on songe ici avant tout à la place grandissante de l'analyse économique dans la sphère juridique, qui prospère en particulier dans les universités américaines depuis les années soixante. Fondée sur la figure de l'homme rationnel et égoïste, cette analyse vise non seulement à décrire les règles juridiques et prévoir leurs effets, mais aussi à en orienter le contenu et l'interprétation dans un sens qui

²⁴ C. ARNSPERGER, *L'homme économique ou le sens de la vie*, Paris, Editions Textuel, 2011, p. 50. On ajoutera que « pour Auguste Comte, l'économie, par ses débats scolastiques sur la valeur et bien d'autres choses, relève de l'âge métaphysique. Elle ne peut aborder la complexité des faits sociaux » (J.-M. ALBERTINI, A. SILEM, *op. cit.*, p. 587).

²⁵ J. GENEREUX, *op. cit.*, p. 250 ; D. COHEN, *Le monde est clos et le désir infini*, Paris, Albin Michel, 2015, p. 11.

²⁶ D. MEDA, *La mystique de la croissance. Comment s'en libérer*, Coll. Champs actuels, Paris, Flammarion, 2014.

²⁷ S. LATOUCHE, *Survivre au développement*, Paris, Mille et une nuits, 2004, p. 90

²⁸ Sur des pensées alternatives, cf. les pages passionnantes qu'Albertini et Silem consacrent au « déploiement des hérétiques "à la Schumpeter" » (J.-M. ALBERTINI, A. SILEM, *op. cit.*, p. 543-644).

promeut la « maximisation de la richesse »²⁹. Sans surprise, ce courant étudie de près la façon dont les règles de droit peuvent contribuer à la croissance économique³⁰. On notera cependant que, dans la sphère juridique, ce paradigme n'arrive pas à s'assurer un monopole comparable à celui dont il jouit dans la science économique. La raison en est sans doute que cette fois, le paradigme trouve dans la tendance à l'autonomisation des disciplines non pas un allié (comme dans la sphère économique), mais un adversaire. Le courant *Law and Economics* implique, par hypothèse, une ouverture, voire une sujétion, de la science juridique aux analyses économiques. Sans surprise, la résistance est forte face à cette hybridation qui, pour certains juristes, s'apparente à une perte d'influence et d'autonomie.

On ajoutera, sans s'y attarder tellement elle est évidente, la colonisation de l'espace politique par le paradigme croissancier. Comme ne manquent pas de le relever de nombreux observateurs, « la croissance, se substituant à la politique dans le gouvernement des démocraties, [a coupé nos sociétés] pendant si longtemps de la politique qu'elles ne semblent même plus certaines de savoir en faire »³¹. C'est toute la « science » de l'administration publique qui semble, aujourd'hui, partager le paradigme croissancier.

Enfin, il n'est pas jusqu'aux sciences de la nature qui, à des degrés divers, ne partagent ce paradigme croissancier. Pensons à l'agronomie, dont l'objectif premier demeure l'accroissement de la productivité agricole, mais aussi peut-être aux sciences médicales qui, loin des sages conseils d'Hippocrate – *primum non nocere* –, semblent avoir pour principale réponse aux problèmes de santé publique une consommation croissante de médicaments et le développement de techniques thérapeutiques de plus en plus coûteuses.

²⁹ Cf. Sur ce point, R. POSNER, « Utilitarianism, Economics and Legal Theory », *Journal of Legal Studies*, vol. 8, 1979, p. 103-140.

³⁰ Cf. Par exemple G. XU, *Does Law Matter for Economic Growth?*, Intersentia, 2014; T.S. Ulen, "The Role of Law in Economic Growth and Development", 2007, consultable à l'adresse http://www.wipol.uni-bonn.de/lehrveranstaltungen-1/lawecon-workshop/archive/dateien/ulen_summer_2010; E. BUSCAGLIA, *The Law and Economics of Development*, Greenwich, JAI Press, 1997.

³¹ J. BATOUT, E. CONSTANTIN, « Croissance, crise et dépérissement de la politique », *Le Débat*, 2014/5, p. 145-155, ici p. 146. Sur l'idée selon laquelle l'idéologie économique dominante est parvenue à neutraliser le politique pour y substituer une « science de la richesse », cf. P. ROSANVALLON, *Le capitalisme utopique. Critique de l'idéologie économique*, Paris, Seuil, 1979.

Comme le note ainsi Christine Marouby, la dissémination du paradigme croissancier dans tous les champs du savoir (et, faut-il le dire, dans l'imaginaire collectif) a pour effet de penser « le *progrès* (...) sur le mode de la *croissance*. Assimilation entre amélioration et augmentation, entre le mieux et le plus qui – faut-il le rappeler ? – aurait semble sinon impensable, du moins profondément erronée sur le plan de la logique – voire moralement scandaleuse – pour toute la pensée de l'âge classique, aussi loin qu'on veuille la faire remonter, comme d'ailleurs pour la sagesse immémoriale de tous les peuples de la terre, et qui pourtant a fini, comme on le sait, par dominer, par emporter l'ensemble de la modernité, depuis l'Occident jusqu'au monde presque entier »³².

Si elle peut paraître étonnante, cette force d'attraction du paradigme croissancier réside peut-être dans son caractère profondément interdisciplinaire. Comme le dit Gilles Raveaud, « la force du raisonnement marchand tient à sa capacité à fournir à la fois une philosophie générale, le libéralisme, et un outil d'analyse "tout terrain", applicable à tout problème économique et social »³³. Les références philosophiques et anthropologiques de la science économique peuvent paraître datées, elles n'en intègrent pas moins ladite science dans un « système » qui asseoit sa crédibilité et sa légitimité.

4. La contestation du paradigme croissancier

On ne s'étonnera pas, dans ces conditions, que la contestation du paradigme croissancier ait dû porter le fer aux différentes strates – philosophique, anthropologique, économique – où il s'enracine. Une résistance interdisciplinaire, donc, fondée sur une autre conception de l'homme et de la nature, qui mène la bataille sur deux fronts différents.

Premièrement, il s'agit de montrer que la croissance touche à sa fin. Pour soutenir cette première thèse, ces « dissidents » s'appuient sur des éléments d'analyse empirique et théorique.

Sur le plan empirique, sont mobilisées des études historiques, économiques et environnementales. Les premières montrent que les périodes de forte croissance constituent des « accidents » dans l'histoire, et rappellent que jusqu'à l'aube de la révolution industrielle, la croissance était proche de zéro³⁴. Les deuxièmes soulignent la « baisse tendancielle du taux

³² C. MAROUBY, *op. cit.*, p. 88.

³³ G. RAVEAUD, *La dispute des économistes*, Lormont, Le Bord de l'Eau, 2013, p. 84.

³⁴ Cf. p. ex. T. PIKETTY, *Le capital au XXI^{ème} siècle*, Paris, Seuil, 2013, p. 125-179; W.W. ROSTOW, *Les étapes de la croissance économique*, *op. cit.*

de croissance » dans nos sociétés occidentales, liée notamment à une érosion des gains de productivité que les avancées technologiques ne parviennent plus à endiguer³⁵, pointant également les limites du financement de la croissance par la dette, qui n'a servi qu'à « acheter du temps » pour différer une issue inéluctable³⁶. Quant aux troisièmes, ils mettent en lumière la dilapidation – et dès lors l'enchérissement – rapide des matières premières non renouvelables qui, du pétrole aux « terres rares », soutiennent notre économie à bout de bras³⁷.

Sur le plan théorique, c'est encore la science économique qui mène la charge, démontrant, modèles à l'appui, qu'une croissance (quantitative) infinie dans un univers fini n'existe pas et que même dans « l'hypothèse optimiste d'un recyclage parfait qui exclut l'épuisement de la ressource, des limites à la croissance existent à long terme au sens où une croissance perpétuelle des productions matérielles est impossible »³⁸. Elle peut compter ici sur le secours de la physique, invoquant le principe de conservation de la matière³⁹ et la deuxième loi de la thermodynamique selon laquelle « l'entropie (c'est-à-dire la quantité d'énergie [par opposition à l'énergie libre, c'est-à-dire disponible, utilisable par l'homme]) d'un système clos croît constamment », de sorte qu'en termes d'énergie utilisable, « le coût de toute entreprise biologique ou économique est toujours plus grand que le produit »⁴⁰.

³⁵ Cf. p. ex. J. GADREY, « La baisse tendancielle du taux de croissance », *Alternatives économiques*, 2009, consultable à l'adresse : <http://alternatives-economiques.fr/blogs/gadrey/2009/10/26/la-baisse-tendancielle-du-taux-de-croissance-14-les-constats/>; R. GORDON, « Is U.S. Economic Growth Over ? Faltering Innovation Confronts the Six Headwinds », *NBER Working Paper* No. 18315, août 2012, disponible à l'adresse : <http://www.nber.org/papers/w18315>; P. ARTUS, M.-P. VIRARD, *Croissance zéro. Comment éviter le chaos ?*, Paris, Fayard, 2015, p. 17-124 ; D. COHEN, *Le monde est clos et le désir infini*, Paris, Albin Michel, 2015, spéc. p. 87-125.

³⁶ W. STREECK, *Du temps acheté. La crise sans cesse ajournée du capitalisme démocratique*, Paris, Gallimard, 2014.

³⁷ Ph. BIHOUIX, *L'âge des low tech. Vers une civilisation techniquement soutenable*, Paris, Seuil, 2014. Cf. aussi F. FLIPO e.a., *La face cachée du numérique*, Paris, L'échappée, 2013.

³⁸ J.-F. FAGNART, M. GERMAIN, « Les limites environnementales à la croissance en macroéconomie », in *Reflets et perspectives de la vie économique*, vol. LI-2012, n° 4, p. 25-46.

³⁹ *Ibid.*

⁴⁰ Cf. à cet égard les travaux pionniers de N. GOERGESCU-ROEGEN, *La décroissance. Entropie, Ecologie, Economie*, 1979, éd. 1995, Paris, éditions Sang de la terre (ici p. 45-46). De manière tout à fait intéressante pour notre propos, on notera que Georgescu-Roegen s'étonne de la fidélité des sciences économiques au paradigme

Plus normative, la deuxième thèse de ce mouvement contestataire consiste à dire que, non seulement elle est impossible, mais qu'en outre la poursuite de la croissance que nous connaissons aujourd'hui est *néfaste*, tant pour *l'homme* que pour son *environnement*. Sur le plan empirique, cette démonstration est étayée par une foule d'études mettant en lumière l'impact de la croissance des activités industrielles sur la détérioration de l'environnement, mais aussi par des données statistiques étayant le fameux « paradoxe d'Easterlin » qui veut que passé une certaine quantité de PIB par habitant, l'augmentation de ce dernier ne serait plus corrélée à la « satisfaction de vie »⁴¹. Toujours sur le plan empirique, nombreux sont les observateurs qui notent que des décennies de forte croissance économique au Nord de l'hémisphère n'ont guère amélioré le destin des populations du Sud⁴². Enfin, sur un mode plus prédictif, ce sont les rapports Meadows de 1972⁴³ (commandé par le Club de Rome) et de 2004⁴⁴ qui, à l'aide de modèles informatiques, conjuguent les données (économiques, démographiques, environnementales) disponibles pour dégager les évolutions possibles de notre société, plaidant résolument pour un abandon de la croissance matérielle comme seule boussole du bien-être sociétal.

Sur le plan théorique cette fois, les dissidents trouvent des alliés dans la littérature philosophique, historique, psychanalytique, anthropologique et sociologique. Dans le champ philosophique, ce sont des auteurs tant modernes qu'anciens qui sont convoqués. Au rang des premiers, on

(il parle de « dogme ») mécaniste « après que [ce dernier] eut perdu sa suprématie en physique et son emprise dans le monde philosophique » (p. 40).

⁴¹ Cf. J. GADREY, *Adieu à la croissance. Bien vivre dans un monde solidaire*, 3ème éd., Paris, Les petits matins, 2015, p. 37-40 ; S. LATOUCHE, *Le pari de la décroissance*, Paris, Fayard/Pluriel, 2010 (éd. Or. 2006), p. 56-65 ; T. JACKSON, *Prosperité sans croissance*, Louvain-la-Neuve – Namur, De Boeck – Etopia, 2010, p. 52-57.

⁴² Cf. déjà R. DUMONT, *L'utopie ou la mort !*, Paris, Seuil, 1973 ; F. PARTANT, *La fin du développement. Naissance d'une alternative?*, Paris, Maspéro, 1982. Cf. également, plus récemment, S. LATOUCHE, *Survivre au développement*, Paris, Mille et une nuits, 2004.

⁴³ D. MEADOWS, J. RANDERS et D. MEADOWS, *The Limits to Growth*, New York, Universe Books, 1972. Traduction française : *Halte à la croissance ?*, Paris, Fayard, 1972. Cf. également pour une discussion critique à « à chaud », R. EICHENBACH, S. URFER, *La croissance zéro*, Paris, PUF, 1974, spéc. p. 28-29 : « Préconiser l'arrêt de la croissance, comme le font les défenseurs de la "croissance zéro", équivaudrait en effet à figer une situation d'injustice proprement inadmissible [par rapport aux pays du Tiers-Monde] ».

⁴⁴ D. MEADOWS, J. RANDERS et D. MEADOWS, *Limits to Growth. The 30-Year Update*, Chelsea Green Publishing. Traduction française : *Les limites à la croissance (dans un monde fini)*, Paris, Rue de l'Echiquier, 2012.

retrouve notamment les grands critiques de la société de consommation et d'accumulation infinies que sont Hannah Arendt⁴⁵, Cornelius Castoriadis⁴⁶ et Jean Baudrillard⁴⁷. Figurent également les critiques de la technique tels que

⁴⁵ H. ARENDT, *La condition de l'homme moderne*, Calmann-Levy, 1983, not. p. 183-186: « L'idéal [de l'*animal laborans*] n'est pas nouveau ; il était clairement indiqué dans le postulat de l'économie politique classique : le but ultime de la *vita activa*, c'est l'accroissement des richesses, l'abondance et le "bonheur du plus grand nombre". Et qu'est-ce, finalement, que cet idéal de la société moderne, sinon le vieux rêve des misérables qui a son charme tant qu'il demeure un rêve, mais se révèle marché de dupe dès qu'on le réalise ? L'espoir qui inspira Marx (...) repose sur l'illusion d'une philosophie mécaniste qui assume que la force de travail (...) ne se perd jamais, de sorte que si elle n'est pas dépensée, épuisée dans les corvées de la vie, elle nourrira automatiquement des activités "plus hautes". (...) Cent ans après Marx, nous voyons l'erreur de ce raisonnement : les loisirs de l'*animal laborans* ne sont consacrés qu'à la consommation et plus on lui laisse de temps, plus ses appétits deviennent exigeants, insatiables. (...) Un des signaux d'alarme les plus visibles indiquant que nous sommes peut-être en voie de réaliser l'idéal de l'*animal laborans*, c'est la mesure dans laquelle toute notre économie est devenue une économie de gaspillage dans laquelle il faut que les choses soient dévorées ou jetées presque aussi vite qu'elles apparaissent dans le monde pour que le processus lui-même ne subisse un arrêt catastrophique. (...) Le danger est qu'une telle société, éblouie par l'abondance de sa fécondité, prise dans le fonctionnement béat d'un processus sans fin, ne soit plus capable de reconnaître sa futilité – la futilité d'une vie "qui ne se fixe ni ne se réalise en un sujet permanent qui dure après que son labeur est passé" (A. Smith) ».

⁴⁶ Cf. p. ex. C. CASTORIADIS, *La montée de l'insignifiance. Les carrefours du labyrinthe IV*, Paris, Seuil, 1996, p. 95-96 : « Le progrès est une signification imaginaire essentiellement capitaliste à laquelle Marx lui-même s'est laissé prendre. Nous devrions vouloir une société (...) dans laquelle on renonce à cette course folle vers une consommation toujours accrue. Cela n'est pas seulement nécessaire pour éviter la destruction définitive de l'environnement terrestre, mais aussi pour sortir de la misère psychique et morale des humains contemporains. Il faudrait donc que désormais les êtres humains (je parle maintenant des pays riches) acceptent un niveau de vie décent mais frugal, et renoncent à l'idée que l'objectif central de leur vie est que leur consommation augmente de 2 à 3% par an » Et encore, p. 62 : « Supposé "libre" de donner à sa vie le sens qu'il "veut", [l'individu occidental] ne lui "donne", dans l'écrasante majorité des cas, que le "sens" qui a cours, c'est-à-dire le non-sens de l'augmentation indéfinie de la consommation. Son "autonomie" redevient hétéronome, son "authenticité" est le conformisme généralisé qui règne autour de nous ».

⁴⁷ Cf. e.a. J. BAUDRILLARD, *La société de consommation*, Paris, Denoël, 1970, qui dénonce le « cercle vicieux de la croissance » et parle de la « comptabilisation de la croissance ou la mystique du P.N.B. » comme « du plus extraordinaire bluff collectif des sociétés modernes », qui additionne les nuisances et leurs palliatifs pour autant qu'ils soient mesurables, ignorant superbement « le travail domestique », « la recherche », « la culture » (p. 45). Baudrillard va jusqu'à mettre en garde contre le

Martin Heidegger⁴⁸, mais aussi Günther Anders qui évoque la « matrice » et les « fantômes » de notre société moderne aux effets aliénants⁴⁹ ou encore – seul juriste du lot – Jacques Ellul, qui voit dans son impossibilité de s'opposer aux avancées techniques « un déterminisme absolu pour l'homme » et « l'origine, la clé du désespoir fondamental de l'être humain »⁵⁰. Sans surprise, Hans Jonas est lui aussi régulièrement convoqué, qui voit dans le développement de la technique moderne la nécessité d'adopter un nouvel impératif catégorique qui « s'énoncerait à peu près comme suit : "Agis de façon que les effets de ton action soient compatibles avec la permanence d'une vie authentiquement humaine sur terre" »⁵¹. Du côté des anciens, ce sont Diogène⁵² et Epicure⁵³, mais aussi Lao-tseu⁵⁴ et la tradition bouddhiste⁵⁵ qui se voient appelés en renfort par les chantres d'une vie simple, tournée vers la nature.

Sur le plan de l'histoire des idées, on s'efforce de remonter la trame idéologique qui, depuis les débuts du christianisme jusqu'à Max Weber, a permis l'avènement de cet objectif collectif de croissance matérielle infinie⁵⁶. La psychanalyse est elle aussi convoquée par certains auteurs pour décortiquer ce désir d'accumulation infinie, considéré comme le produit de la

« contre-discours » dénonçant la société de consommation, qui contribue à la « surréification » des objets et fait le jeu même de ladite société : « Comme la société du Moyen Age s'équilibrait sur Dieu et sur le Diable, ainsi la nôtre s'équilibre sur la consommation et sa dénonciation » (p. 316).

⁴⁸ M. HEIDEGGER, « La question de la technique », in *Essais et conférences*, Paris, Gallimard, 1954.

⁴⁹ Cf. G. ANDERS, *L'obsolescence de l'homme*, Paris, édition de l'encyclopédie des nuisances, 1954 (rééd. 2002), qui souligne la double aliénation, même, d'une vie « qui n'est pas seulement faite de travail sans fruit mais aussi de fruits obtenus sans travail » (p. 229).

⁵⁰ J. ELLUL, *Le bluff technologique*, Paris, Hachette, 1988 p. 263. On ajoutera, au rang des penseurs contemporains souvent cités sur ce thème, F. FLAHAULT, *Le Crépuscule de Prométhée. Contribution à une histoire de la démesure humaine*, Paris, Fayard, Mille et une nuits, 2008 ; A. GRAS, *Les imaginaires de l'innovation technique*, Paris, Manucius, 2013.

⁵¹ H. JONAS, *Le principe responsabilité. Une éthique pour la civilisation technologique*, Paris, Cerf, 1997, p. 30.

⁵² E. HELMER, *Diogène et les cyniques ou la liberté dans la vie simple*, coll. Les précurseurs de la décroissance, Paris, le passager clandestin, 2014.

⁵³ E. HELMER, *Epicure ou l'économie du bonheur*, coll. Les précurseurs de la décroissance, Paris, le passager clandestin, 2013.

⁵⁴ C. LLENA, *Lao-tseu et les taoïstes ou la recherche d'une vie harmonieuse*, coll. Les précurseurs de la décroissance, Paris, le passager clandestin, 2014.

⁵⁵ E.F. SCHUMACHER, *op. cit.*, spéc. p. 53-62.

⁵⁶ Cf. D. MEDA, *op. cit.*, p. 47-83.

« pulsion de mort » à l'œuvre dans chaque être humain⁵⁷, d'autres y voyant l'expression de l'angoisse de l'homme face à sa double finitude (face à la mort, d'une part, face à l'altérité, d'autre part)⁵⁸, beaucoup se référant encore aux études montrant le caractère comparatif du bonheur, induisant une course à l'accumulation qui est en réalité une compétition avec son voisin⁵⁹.

La critique anticroissancière peut également s'appuyer sur des travaux anthropologiques tels que ceux de Marshall Sahlins, qui démentent les théories d'Adam Smith en montrant que les sociétés dites « de subsistance » étaient en réalité des sociétés d'abondance, qui laissaient aux loisirs et au repos davantage de place que dans nos sociétés fondées – à l'instar de l'économie qui les structure – sur le principe de rareté⁶⁰. Les travaux de Marcel Mauss sur le don sont également régulièrement cités, qui battent en brèche l'individualisme méthodologique smithien et dénoncent « l'ethnocentrisme de la science économique lorsqu'elle impute des motivations universelles à un *homo oeconomicus* imaginaire »⁶¹.

Du côté de la sociologie, ce sont des auteurs tels que Durkheim⁶², Lipowetsky⁶³, Schor⁶⁴ mais aussi Boltanski et Chiapello⁶⁵ qui sont cités pour

⁵⁷ G. DOSTALER, B. MARIS, *Capitalisme et pulsion de mort*, Paris, Albin Michel, 2009.

⁵⁸ C. ARNSPERGER, *Critique de l'existence capitaliste. Pour une éthique existentielle de l'économie*, Paris, Cerf, 2005.

⁵⁹ Cf. e.a. D. COHEN, *op. cit.*, p. 165-168.

⁶⁰ M. SAHLINS, *Âge de pierre, âge d'abondance. L'économie des sociétés primitives*, Paris, Gallimard, 1976.

⁶¹ F. WEBER, « Préface » in M. MAUSS, *Essai sur le don. Forme et raison de l'échange dans les sociétés archaïques*, Paris, PUF, 2012, p. 42. Cf. également K. POLANYI, *La grande transformation. Aux origines politiques et économiques de notre temps*, Paris, Gallimard, 1983, spéc. p. 71-86, et plus récemment, D. GRAEBER, *Dette. 5000 ans d'histoire*, Paris, Les liens qui libèrent, 2013, spéc. p. 109-155.

⁶² Se gardant d'affirmer qu'« il faille imputer au progrès lui-même, et à la division du travail qui en est la condition, ce triste résultat [de l'augmentation du taux de suicide dans les régions les plus « civilisées »], le sociologue français estime néanmoins que « cette concomitance suffit à prouver que le progrès n'accroît pas beaucoup notre bonheur puisque celui-ci décroît, et dans des proportions très graves, au moment même où la division du travail se développe avec une énergie et une rapidité que l'on n'avait jamais connues. S'il n'y a pas de raison d'admettre qu'elle ait effectivement diminué notre capacité de jouissance, il est plus impossible encore de croire qu'elle l'ait sensiblement augmentée » (E. DURKHEIM, *De la division du travail social*, 2ème éd., Paris, P.U.F., 1967, p. 230).

⁶³ G. LIPOVETSKY, *Le bonheur paradoxal*, Paris, Gallimard, 2006, lequel ne se montre pas pour autant favorable aux thèses qu'il croit déchiffrer chez les « décroissants », lesquelles « exigeraient des mesures si autoritaristes qu'on ne saurait les appeler de nos vœux. (...) Si justifiées soient-elles, les critiques de l'hyperconsommation ne

le crédit qu'ils apportent à l'hypothèse du mal-être engendré par la course éperdue vers l'accumulation matérielle.

Enfin, il y a les inclassables, le penseur de la ville Lewis Mumford⁶⁶, l'écrivain Léon Tolstoï⁶⁷ et les révolutionnaires – ou utopistes – tels que Guy Debord⁶⁸, Ivan Illich⁶⁹, Lanza Del Vasto⁷⁰ qui, chacun à leur manière se posent en rupture d'une société qu'ils considèrent soumise à l'impératif de produire et consommer toujours davantage.

Il est significatif de constater que, loin d'être dissimulée comme une tare, l'interdisciplinarité de ce discours anti-croissanciel est perçue comme une vertu. A suivre Dominique Méda, par exemple, la sortie du paradigme croissanciel implique « une nouvelle science », laquelle « fondée sur une nouvelle épistémologie et des postulats adaptés à un monde que nous savons vulnérable devrait être la résultante d'un travail interdisciplinaire rigoureux. Mais elle ne devrait pas s'y substituer complètement. Nous avons besoin de disciplines aux fondements spécifiques, capables de développer

doivent pas conduire à ériger "la sobriété voire une certaine austérité dans la consommation matérielle" en système global de vie, en clé universelle de l'épanouissement collectif et individuel. Une vie frugale et "rationnelle", sans luxe ni frivolité d'aucune sorte, est-ce vraiment ce à quoi nous aspirons ? » (p. 393).

⁶⁴ Cf. e.a. J. SCHOR, *The Overspent American: Why We Want What We Don't Need*, New York, Basic Books, 1998.

⁶⁵ L. BOLTANSKI et E. CHIAPELLO, *Le nouvel esprit du capitalisme*, Paris, Gallimard, 1999, qui soulignent notamment la constante actualité de la « critique artiste », laquelle dénonce « le caractère fallacieux de la libération promise par le capitalisme grâce au marché des biens » (p. 513), et suggèrent son actualisation, qui requiert de « prendre au sérieux la vocation du capitalisme à marchandiser le désir, notamment celui de libération, et par là même à le récupérer et à l'encadrer » (p. 528).

⁶⁶ T. PAQUOT, *Lewis Mumford pour une juste plénitude*, coll. Les précurseurs de la décroissance, Paris, le passager clandestin, 2013.

⁶⁷ R. GARCIA, *Léon Tolstoï contre le fantasme de la toute-puissance*, coll. Les précurseurs de la décroissance, Paris, le passager clandestin, 2013.

⁶⁸ G. DEBORD, *La société du spectacle*, Paris, Gallimard, 1992.

⁶⁹ Cf. e.a. I. ILLICH, *La convivialité*, Paris, Seuil, 1973: « Il est temps de centrer le débat politique sur les façons dont la structure de la force productive menace l'homme. (...) 1. La surcroissance menace le droit de l'homme à s'enraciner dans l'environnement avec lequel il a évolué. 2. L'industrialisation menace le droit de l'homme à l'autonomie dans l'action. 3. La surprogrammation de l'homme en vue de son nouvel environnement menace sa créativité. 4. La complexification des processus de production menace son droit à la parole, c'est-à-dire à la politique. 5. Le renforcement des mécanismes d'usure menace le droit de l'homme à sa tradition, son recours au précédent à travers le langage, le mythe et le rituel » (p. 73-74).

⁷⁰ F. ROGNON, *Lanza Del Vasto ou l'expérimentation communautaire*, coll. Les précurseurs de la décroissance, Paris, le passager clandestin, 2013.

leurs hypothèses dans un champ bien circonscrit »⁷¹. A l'inverse, ces auteurs reprochent l'autonomisation de la science économique dans la droite ligne de John Dewey – qu'ils citent d'ailleurs –, lequel « avoue (...) ignorer s'il existe une construction théorique plus désastreuse et plus contraire au bien-être humain, au sens large du terme », que d'avoir séparé le domaine de la science économique de la morale et de la politique⁷².

Ainsi, selon un économiste « dissident », « [l]'économie, pourrait-on dire, ne repose que sur ses propres bases : c'est une discipline "dérivée" de la méta-économie. Si l'économiste s'abstient d'étudier la méta-économie ou, pire encore, s'il ignore que la mise en application du calcul économique connaît des limites, il risque de tomber dans le même genre d'erreur que celle commise par certains théologiens du Moyen Age, qui essayèrent de résoudre des questions de physique au moyen de citations de la Bible »⁷³. Forts de ce constat, certains vont jusqu'à affirmer qu'en finir avec le paradigme croissanciel implique de « sortir de l'économie », laquelle est perçue comme « une religion », et assimilée purement et simplement au paradigme de la croissance⁷⁴. Sortir du paradigme croissanciel, c'est donc sortir de l'économie.

5. La naissance d'un autre paradigme ?

Si le paradigme croissanciel unit contre lui un grand nombre de penseurs, il s'en faut de beaucoup que ces dissidents s'accordent sur le référent qui pourrait lui succéder. Convivialité⁷⁵, décroissance⁷⁶, prospérité

⁷¹ D. MEDA, *op. cit.*, p. 275.

⁷² J. DEWEY, « Expérience et nature; une ré-introduction », in J. DEWEY, *Expérience et nature*, trad. J. Zask, Paris, Gallimard, 2012, p. 430. Cf. aussi F. PARTANT, *La fin du développement. Naissance d'une alternative?*, Paris, Maspero, 1982, p. 41, qui dénonce l'économie devenue « cette construction intellectuelle qui s'élabore à l'Université » et, citant René Passet, qui y voit « le produit d'une "science" qui "trahit par deux fois ses principes fondamentaux" en "évacuant de son domaine le problème de la définition des fins (quel objectif social ou socio-politique doit être atteint grâce à l'activité économique ?)" (...) [et en laissant] "fuir les besoins de reconstitution de la ressource humaine et du facteur naturel" ».

⁷³ E. F. SCHUMACHER, *op. cit.*, p. 47.

⁷⁴ S. LATOUCHE, *Le pari de la décroissance*, Paris, Fayard/Pluriel, 2010 (éd. or. 2006), p. VI.

⁷⁵ Cf. I. ILLICH, *La convivialité*, *op. cit.* ; plus récemment, A. CAILLE, M. HUMBERT, S. LATOUCHE et P. VIVERET, *De la convivialité. Dialogues sur la société conviviale à venir*, Paris, La Découverte, 2011.

⁷⁶ Pour une défense et une théorisation de ce concept, on renvoie à l'œuvre abondante de Serge Latouche, maintes fois citée plus haut.

sans croissance⁷⁷, sobriété heureuse⁷⁸, simplicité volontaire⁷⁹, abondance frugale⁸⁰ sont les maîtres-mots de cette nouvelle pensée qui suggère pêle-mêle le développement d'indicateurs alternatifs de bien-être, la réduction du temps de travail, la relocalisation de l'économie, et la prise en compte des limites physiques de la planète.

Il semble néanmoins que, par-delà leurs différences quant au projet, à ses outils et à sa temporalité⁸¹, ces différents penseurs souscrivent à un même paradigme, motivé par la nécessité de dépasser le modèle dominant pour « passer à autre chose » – c'est le thème de la « transition » si souvent invoqué⁸². Ce nouveau paradigme est fondé – pour reprendre les termes de Kuhn – sur des « exemples communs » (la métaphore du nénuphar dont l'espace occupé dans l'étang double chaque année), des « généralisations symboliques » (l'entrée dans l'ère de l'« anthropocène », la loi de l'entropie et le principe selon lequel une croissance infinie dans un monde fini est impossible), des pères spirituels communs (Ivan Illich, Nicholas Georgescu-Roegen, André Gorz, Bernard Charbonneau, Jacques Ellul) des croyances (la technique ne peut pas indéfiniment différer la fin de la croissance, et elle peut même nuire à l'épanouissement humain), des visions du monde (celles d'un monde pensé comme un tout interdépendant, un continuum tant dans l'espace que dans le temps), des conceptions de l'homme (dont l'horizon ne se réduit pas à l'accumulation individuelle de richesses matérielles) et enfin des valeurs (la solidarité et l'inclusion, tant dans l'espace (solidarité avec les pays les moins avancés) que dans le temps (solidarité envers les générations futures)).

S'il fallait absolument le désigner par un terme, et si ce terme n'était pas tant galvaudé, l'on qualifierait volontiers ce nouveau paradigme d'*écologique*. Ce n'est pas dans son sens trivial que ce mot doit être ici compris, qui le réduirait au souci de protection de la nature, mais bien dans son acception la plus profonde, qui souligne l'enracinement de l'homme

⁷⁷ Cf. T. JACKSON, *Prospérité sans croissance*, op. cit.

⁷⁸ Cf. P. RABHI, *Vers la sobriété heureuse*, Paris, Actes Sud, 2014.

⁷⁹ Cf. P. ARIES, *La simplicité volontaire contre le mythe de l'abondance*, Paris, La Découverte, 2010.

⁸⁰ S. LATOUCHE, *Vers une société d'abondance frugale*, Paris, Mille et une nuits, 2011.

⁸¹ Cf. Ainsi F. LORDON, qui estime que sortie du paradigme croissancier est nécessaire, salutaire même, mais elle impliquerait une sortie du capitalisme inenvisageable sur le court terme (*La malfaçon. Monnaie européenne et souveraineté démocratique*, Paris, Les liens qui libèrent, 2014, p. 11)

⁸² Pour une analyse philosophique de ce terme et de ses potentialités, cf. P. CHABOT, *L'âge des transitions*, Paris, PUF, 2015.

dans son habitat (la terre, voire l'univers), en même temps que sa fragilité et sa dépendance vis-à-vis des autres formes de vie. De manière fort schématique, on peut faire l'hypothèse que ce paradigme « écologique » articule une série de caractéristiques qui s'opposent termes à termes à celles qui constituent le paradigme croissanciel.

Ainsi, alors que ce dernier est fondé sur une conception *linéaire* de l'histoire (cette eschatologie du progrès économique dont on peut aisément retracer l'origine chez Smith), le premier repose sur une approche *cyclique* (cycle de la nature bien sûr, nécessité du recyclage évidemment, mais aussi cycle des générations, des sociétés humaines, et de la pensée elle-même qui autorise des emprunts aux Anciens)⁸³.

En outre, alors que le paradigme croissanciel fait la part belle à l'*abstrait* et au *rationnel* (deux qualités que les modèles mathématiques néo-classiques partagent avec l'objet qu'elles on construit, l'*homo oeconomicus*), son concurrent écologique privilégie le *concret* (l'observation empirique, la multi-dimensionnalité de l'humain) et le *raisonnable* (la prudence dans l'utilisation des ressources, la modération dans l'enrichissement)⁸⁴.

Enfin, là où le paradigme croissanciel procède d'une perspective *anthropocentrique* (l'homme se trouve au centre de la Création, qu'il a vocation à conquérir et exploiter), doublée d'un *individualisme méthodologique* (l'*homo oeconomicus* est une monade, un invariant culturel, historique et sociétal), le paradigme écologique relève davantage d'un point de vue *holiste* (l'humain ne peut être pensé que dans sa relation avec son environnement, social et naturel).

Sans pouvoir étayer davantage ces hypothèses dans le cadre de cette contribution, il nous faut maintenant parvenir à la dernière étape de notre cheminement à travers la crise du paradigme croissanciel.

⁸³ On notera à cet égard les propos de S. LATOUCHE et D. HARPAGES (*Le temps de la décroissance*, Lormont, le bord de l'eau, 2012), qui voient dans l'invention de l'horloge l'acte de naissance de la société de croissance, instrument « diabolique » d'« arraisonement du monde » : « Devenant mécanique et réversible, le temps commence à perdre sa "concrétude". Il n'est plus relié aux cycles solaires et lunaires, au rythme des saisons et des moissons, des avènements et des événements (...) mais par un mécanisme abstrait. Le temps devient une grandeur homogène qui n'a plus de lien avec le vécu, transformé lui aussi, et de plus en plus, en une bouillie inconsistante » (p. 31-32).

⁸⁴ Sur cette opposition, cf. S. LATOUCHE, *La déraison de la raison économique*, Paris, Albin Michel, 2001.

6. La défense du paradigme croissancier

Cette dernière étape, c'est évidemment celle de la réaction des tenants du paradigme dominant face à la crise qui s'amorce. Dans le champ de la science économique, cette réaction est rarement bienveillante, hormis quelques auteurs qui ne nient pas la pertinence des réflexions iconoclastes présentées ci-dessus, tout en expliquant que l'objet de leur propos est ailleurs⁸⁵. Le plus souvent cependant, la réaction est hostile.

La plupart du temps, l'hostilité confine à l'indifférence, comme en témoigne l'exclusion des économistes « dissidents » des revues scientifiques *mainstream* ainsi que leur marginalisation dans les universités – françaises à tout le moins⁸⁶.

Mais cette hostilité donne parfois lieu à de véritables échanges d'arguments, s'aventurant de temps à autres au-delà de la seule sphère économique⁸⁷, et susceptibles d'aboutir à un rapprochement des positions⁸⁸. Le plus souvent cependant, la discussion se cantonne à un dialogue de sourds, les tenants du paradigme dominant estimant qu'il n'y a pas d'alternative à ce dernier – tant sur le plan constatatif (on ne peut imaginer une société acceptant de renoncer volontairement à l'idéal de la croissance matérielle) que normatif (la croissance est nécessaire à la lutte contre les inégalités et contre la pauvreté, tant au Nord qu'au Sud)⁸⁹. Dans cette perspective, la fin de la croissance conduirait au « sous-emploi, l'inflation ou la pénurie entraînant la régression des niveaux de vie » et serait d'autant plus problématique que « la plupart des individus continuent d'aspirer à des ressources matérielles plus élevées »⁹⁰. Ainsi encore, d'autres auteurs affirment, « quitte à passer pour de vieux enfants des Trente Glorieuses

⁸⁵ On pense ici en particulier à Thomas Piketty et à Frédéric Lordon dans leurs ouvrages précités.

⁸⁶ Cf. à cet égard le manifeste signé par un grand nombre d'économistes « hétérodoxes » intitulé *A quoi servent les économistes s'ils disent tous la même chose ? Manifeste pour une économie pluraliste*, Paris, Les Liens qui Libèrent, 2015.

⁸⁷ Cf. R. PASSET, « Les thermodynamiques du développement », consultable à l'adresse <http://harribey.u-bordeaux4.fr/colloques/passet.pdf>.

⁸⁸ Cf. p. ex. J.-M. HARRIBEY, « La croissance ? Au-delà des doutes, une certitude: la crise sociale et la crise écologique du capitalisme sont liées », octobre 2014, consultable à l'adresse :

<http://atterres.org/sites/default/files/Note%20croissance%2C%20JMH%2C%20octobre%202014.pdf>.

⁸⁹ Pour une présentation et une discussion de ces arguments, cf. S. LATOUCHE, *Vers une société d'abondance frugale*, op. cit., p. 150-170 et p. 176-183.

⁹⁰ D. FLOUZAT, *Economie contemporaine* tome 3, *Croissance, crise et stratégies économiques*, Paris, PUF, p. 170.

incapables de "penser autrement" » rester convaincus de la nécessité de la croissance, laquelle « augmente le niveau de vie, contribue à réduire les inégalités, atténue les souffrances sociales et favorise l'émancipation tant individuelle que collective »⁹¹. Il n'est pas rare que ces remarques soient formulées sur le ton sentencieux du maître d'école qui corrige en soupirant les fautes du cancre sempiternel.

Enfin, et c'est sans doute le plus intéressant pour notre propos, l'hostilité se manifeste régulièrement par des tentatives de *disqualification* qui exploitent au maximum l'analogie religieuse – repoussoir absolu des sciences modernes : les économistes orthodoxes dénoncent, derrière ceux qui remettent en cause la paradigme dominant, des « écologistes extrémistes », « le club des croisés de la décroissance »⁹² porteur d'une « doctrine » et désireux de « prosélyti[sme] » s'évertuant à « remettre dans le droit chemin les pauvres pécheurs consommateurs »⁹³. Quittant la métaphore religieuse, un économiste marxiste y voit quant à lui « une mode », « un fourre-tout d'idées petites-bourgeoises qui ont échoué depuis longtemps et qui (...) n'offrent aucune perspective », une « idéologie du "bien-être" de la part d'une gauche désorientée qui essaie d'échapper en douce au capitalisme de crise, et qui menace de devenir elle-même une ressource de la gestion de crise »⁹⁴. Cette dernière affirmation est à mettre en lien avec ceux qui taxent de « réactionnaire » la contestation du paradigme dominant⁹⁵, n'hésitant pas à se gausser du pessimisme fondamental de ces « néo-malthusiens » à qui l'histoire et le développement de la technique ne manqueront pas de donner tort, une fois de plus.

7. Mise à l'épreuve de nos six hypothèses

Nous voici arrivés au terme de notre examen – très superficiel et partiel – de la crise du paradigme croissancier. En guise de conclusion, reprenons une par une les hypothèses formulées dans la première partie de cette contribution afin de déterminer dans quelle mesure elles se trouvent étayées (ou au moins illustrées) par ce chapitre brûlant de l'histoire des idées.

⁹¹ P. ARTUS et M.-P. VIRARD, *Croissance zéro*, op. cit., p. 144.

⁹² P. ARTUS et M.-P. VIRARD, *Croissance zéro*, op. cit., p. 14.

⁹³ P.-A. DELOMMAIS, « L'obscur lubie des objecteurs de croissance », *Le Monde*, 29 juillet 2006, consultable à l'adresse: http://www.lemonde.fr/idees/article/2006/07/29/l-obscur-lubie-des-objecteurs-de-croissance-par-pierre-antoine-delhommais_799562_3232.html.

⁹⁴ R. KURZ, *Vies et mort du capitalisme*, Paris, Lignes, 2011, p. 21-22.

⁹⁵ C. DI MEO, *La face cachée de la décroissance*, Paris, L'Harmattan, 2006, et la réaction de Paul Ariès : <http://www.decroissance.org/?chemin=textes/cyrildimeo>.

H1 : Toutes les disciplines, y compris dans les sciences naturelles, procèdent de la spéculation philosophique.

Nous l'avons vu, les pères de la science économique moderne sont des philosophes. Leur analyse économique ne peut être comprise que dans le cadre de leur réflexion sur l'homme, la société, la nature et le cours de l'histoire. Le développement de la science économique moderne prendre la forme d'un mouvement d'émancipation vis-à-vis de cette gangue philosophique originelle – émancipation proclamée en tout cas, sous couvert de laquelle on n'a pas manqué de déceler une pétrification, voire une sacralisation de l'héritage des classiques.

H2 : les paradigmes sont, au sein même des sciences les plus formalisées et les mieux établies, la mémoire de la matrice philosophique dont elles procèdent.

Clef de voûte de la science économique *mainstream*, le paradigme croissancier synthétise cet héritage philosophique. On y découvre une anthropologie rationaliste, une éthique utilitariste, une vision téléologique de l'histoire et une lecture anthropocentrique de l'univers.

Corollaire : le paradigme révèle aussi, cette fois sur un axe horizontal, le cousinage ou même la fratrie que cette discipline entretient avec les autres disciplines bénéficiant de la même filiation.

Le paradigme croissancier domine également d'autres sphères du savoir. On pense ici, notamment, aux sciences agronomiques et médicales, qui partagent avec la science économique le même fonds philosophique – rationaliste, utilitariste, téléologique, anthropocentrique – et le même souci de s'affranchir de savoirs holistiques et d'un héritage spirituel jugés encombrants. On ajoutera que, pour ces disciplines comme pour les sciences économiques, le paradigme croissancier offre le gage d'un développement littéralement infini dès lors que non seulement l'« on n'arrête pas le progrès », mais que l'innovation technique y est posée comme absolument centrale, seule en mesure de permettre à l'homme d'accomplir sa destinée – croître et prospérer.

Comme souvent, le cas de la science juridique semble plus complexe. Incarné par le mouvement *law and economics*, le paradigme croissancier y a séduit de nombreux esprits mais n'y jouit pas d'une domination identique à celle qui est la sienne dans la science économique. La raison en est peut-être que, dans la sphère juridique, la raison économique ne vient pas compléter ou renforcer le discours scientifique (comme dans le cas médical ou agronomique), mais prétend plutôt s'y substituer – au moins partiellement. Dès lors, au lieu de contribuer à son émancipation, le paradigme croissancier semble y conduire à son asservissement. Or, nous y

reviendrons, dès lors qu'il ambitionne de jouer un rôle d'arbitrage général au sein de la société, le droit ne peut se permettre de délaisser le mythe de son autonomie et de sa complétude pour endosser les habits d'un des discours dont il lui reviendra de juger les prétentions.

Par ailleurs, le positivisme juridique – que l'on qualifiera de paradigme dominant dans les sciences juridiques continentales – paraît peu compatible avec l'idée d'une sophistication croissante et d'un progrès perpétuel de la science dès lors que son idéal semble davantage tourné vers la simplicité (on lutte contre la prolifération normative), la clarté (*in claris non fit interpretatio*) et l'éternel retour aux sources formelles (le dogme de la volonté du législateur). On admettra en revanche que ce paradigme dominant partage avec le paradigme croissanciel la culture du rationnel et une dynamique « progressiste » qui l'a conduit à chercher à s'extraire du « chaos philosophique originel ».

Enfin, on notera que les considérations qui précèdent portent seulement sur la science juridique et non pas sur le contenu du droit positif lui-même, dont on pense qu'il est aujourd'hui largement sous-tendu par une logique croissancielle.

H3 : un même paradigme (toujours au sens cognitif large retenu ici) traverse nécessairement plusieurs disciplines. Le corollaire se vérifie également, en raison du fait que la matrice philosophique est, dès l'origine, parcourue de courants divers : une même discipline est, dans la majorité des cas, partagée entre paradigmes distincts, parfois opposés.

Nous avons déjà identifié d'autres champs du savoir largement inféodés au paradigme croissanciel. On ajoutera que ces disciplines sont pareillement parcourues de courants dissidents qui, eux aussi, relèvent du paradigme écologique rencontré plus haut. S'agissant de l'agronomie, que l'on songe au succès grandissant des méthodes biologiques, permaculturelles et biodynamiques. Quant à la médecine, on ne compte plus les médecines dites « alternatives » ou « douces » qui s'inscrivent en faux contre le discours dominant, lequel continue de monopoliser les chaires universitaires. On rencontre, dans ces sciences de la nature – encore que cette appellation même risquerait d'être réfutée par l'un ou l'autre camp – le même couple d'opposés que l'on a cru discerner dans le champ économique : abstrait et rationnel vs concret et raisonnable (ou raisonné, s'agissant d'agriculture), linéaire vs cyclique, anthropocentrique vs holiste.

Ces oppositions sont elles-mêmes aussi vieilles que la philosophie, dont elles traversent toute l'histoire et alimentent le développement. Mais on voudrait hasarder ici une hypothèse supplémentaire : si l'ombre philosophique continue de planer sur les champs d'OGM comme sur les

cellules souches, c'est bien souvent sous la forme du *droit* qu'elle s'invite dans les controverses internes aux sciences qui ont hérité de ses divisions. Des destructions de champs d'OGM à la brevetabilité des savoirs thérapeutiques ancestraux, de la légalisation du clonage à l'interdiction des néonicotinoïdes, innombrables sont les affrontements entre paradigmes croissancier et écologique qui se soldent devant les cours et tribunaux. Le juge est alors *appelé* à faire cesser le différend à tous ses étages – depuis la guérilla champêtre jusqu'à la *disputatio* philosophique –, de réconcilier – au sens de réunir sur un même plan, dans un même langage – les visions du monde qui s'opposent pour enfin les départager.

Cette position de surplomb semble parfois facile à assurer lorsque la querelle a été largement déminée en amont par le pouvoir politique et coulée dans une loi au prescrit assez clair. Non plus sommé de choisir son camp mais bien de suivre son maître, le positiviste se rengorge : sa science obéit à un paradigme purement formel, dénué de toute considération philosophique, qui en consacre la supériorité – supériorité nécessaire à son office : juger. Mais l'on sait que les vraies querelles philosophiques ne sont jamais épuisées par la décision politique, soit que celle-ci s'en remette – explicitement ou non – à l'appréciation du juge, soit qu'elle se trouve contestée par l'une des parties au nom de quelque principe général déduit de l'ordre constitutionnel ou international.

Voilà donc notre positiviste aussi démuni que l'économiste néo-classique, forcé de reconnaître une dette philosophique dont il ne veut pas, mais en plus mauvaise posture que ce dernier, qui peut se retrancher derrière ses modèles et se claquemurer dans son bureau. Le juriste – le juge en tout cas – n'a pas ce luxe. Il tranche sans filet, mais aussi sans guide : il s'interdit d'embrasser explicitement un paradigme – sous peine de partialité – mais ne peut pour autant éviter de prendre position – à peine de ne pouvoir décider. Entre rationnel et raisonnable, entre calcul utilitariste et impératif catégorique, entre modernité et tradition, le juge se voit ainsi condamné à coudre ensemble les paradigmes « substantiels » qui lui sont présentés, empêchant ainsi « le tissu de la communication à l'échelle de la société dans son ensemble, fondement de l'intégration sociale, de se déchirer »⁹⁶.

H4 : le rejet proclamé du « syncrétisme des méthodes » ne porte jamais sur des disciplines entières, mais seulement sur certains paradigmes en leur sein.

⁹⁶ J. HABERMAS, *Droit et démocratie. Entre faits et normes*, trad. R. Rochlitz et C. Bouchindhomme, Paris, Gallimard, 1997. p. 70

L'examen du combat opposant les paradigmes croissancier et écologique démontre que derrière le prétendu rejet d'une discipline, c'est un paradigme dominant dans la discipline concernée que l'on entend répudier. Ainsi, lorsque Serge Latouche, le chantre de la décroissance et économiste par ailleurs, appelle à « sortir de l'économie », ce n'est évidemment pas la discipline économique dont il entend se défaire, mais bien le discours dominant qu'elle véhicule. C'est bien de ce discours qu'il s'agit de sortir, « comme nous sommes sortis de la religion en tant qu'imaginaire dominant »⁹⁷.

On rappellera à cet égard les anathèmes religieux lancés par chaque partie au camp adverse. Cette ligne de défense montre bien que les protagonistes du débat ne le voient pas comme un conflit entre disciplines, mais bien comme un affrontement entre la science tout entière et l'obscurantisme.

Par ailleurs, nous avons bien vu que les critiques du paradigme dominant faisaient flèche de tout bois – philosophique, économique, physique, sociologique, etc. A l'inverse, il arrive que l'intégration des acquis d'une discipline soit récupérée par le paradigme croissancier. Songeons par exemple aux observations plutôt pessimistes, voire alarmistes, des sciences environnementales. Loin d'y voir un ennemi de leur modèle, les tenants du paradigme croissancier y décèlent une chance, une opportunité susceptible d'alimenter la croissance à travers une entreprise de « verdissement » de celle-ci. Il n'est pas interdit d'y voir, dans certains cas au moins, le type d'interdisciplinarité impérialiste que l'on évoquait dans notre quatrième hypothèse.

H5: le progrès et la fécondité d'une discipline résultent d'une dialectique constante entre application systématique et résolue des consignes imposées par le paradigme choisi, d'une part, et réceptivité aux anomalies et ouverture à d'autres cadres de pensée que leur résolution appelle, d'autre part.

Nous n'avons pas les compétences pour juger de la façon dont la science économique peut intégrer les acquis du paradigme écologique sans pour autant renoncer à son paradigme antérieur ou, à tout le moins, sans renoncer à son « identité épistémologique ». Avec toute la modestie des néophytes, il nous semble cependant admirable que certains économistes se saisissent des problématiques environnementales avec les outils propres à leur discipline (l'on pense par exemple aux travaux de formalisation relatifs à l'impact sur la croissance de l'épuisement des ressources énergétiques

⁹⁷ S. LATOUCHE, A. JAPPE, *Pour en finir avec l'économie*, Paris, Libre et Solidaire, 2015, p. 39.

réalisés par J.-F. Fagnart). De même, l'on ne peut qu'applaudir les propositions d'économistes visant à enrichir le modèle de l'*homo oeconomicus* à la lumière de l'évolution des connaissances dans les domaines de l'anthropologie ou de la psychologie⁹⁸.

On rappellera par ailleurs la position de Dominique Méda, pour qui la sortie du paradigme croissanciel implique « une nouvelle science », laquelle « fondée sur une nouvelle épistémologie et des postulats adaptés à un monde que nous savons vulnérable devrait être la résultante d'un travail interdisciplinaire rigoureux ». De manière absolument cruciale, la philosophe ajoute : « Mais elle ne devrait pas s'y substituer complètement. Nous avons besoin de disciplines aux fondements spécifiques, capables de développer leurs hypothèses dans un champ bien circonscrit ».

H6 : les débats sur l'interdisciplinarité doivent être dédramatisés, dès lors que, au sein d'un même paradigme, les coalitions entre disciplines sont fréquentes, et que, à l'inverse, les rejets que s'opposent souvent les disciplines ne s'adressent en réalité qu'aux courants d'entre elles qui relèvent de paradigmes différents. En revanche, il résulte également de nos analyses précédentes que les confrontations entre paradigmes prennent une acuité accrue, dès lors qu'elles remontent à des différends ontologiques fondamentaux et/ou à des orientations axiologiques opposées.

Cette dernière hypothèse signe la conclusion de cette seconde partie de notre contribution. On espère avoir montré le caractère profondément interdisciplinaire de la lutte entre les paradigmes croissanciel et écologique. Si la guerre se mène d'abord dans le champ économique, elle connaît des ramifications sur bien d'autres fronts (philosophique, bien sûr, mais aussi physique, anthropologique, sociologique, historique, statistique, etc.).

Analysées sous cet angle, les disciplines apparaissent comme autant de champs de batailles opérant chacun selon les règles d'un jeu qui leur est propre, que chaque camp cherche sans relâche à dominer dans l'espoir, sans doute illusoire, de gagner un jour la guerre des paradigmes.

⁹⁸ On songe ici au « déploiement des hérétiques "à la Schumpeter" » décrit par J.-M. ALBERTINI et A. SILEM, *op. cit.*, p. 543-644.